



## Table régionale – Environnement et aménagement du territoire

### **Faits saillants**

*Date : 23 septembre 2025, de 13 h à 16 h*

*Lieu : Hôtel Château-Bromont (90, rue Stanstead à Bromont)*

---

## **1 Points à l'ordre du jour**

### **1. Suivis de la dernière rencontre**

### **2. Retour sur le questionnaire auprès des membres**

### **3. Projet du poste Brome et sa ligne d'alimentation**

- 3.1. Retour sur le bilan préliminaire des activités de consultation, l'étude d'une nouvelle variante de tracé et l'état d'avancement du poste
- 3.2. Présentation de l'outil d'analyse de visibilité et son fonctionnement
- 3.3. Présentation des optimisations possibles pour les variantes de tracé B et C

### **4. Conclusion et prochaines étapes**

## **2 Personnes présentes**

Sur place :

- Françoise Bricault – Conservation des vallons de la Serpentine
- Robert Daniel – Ville de Lac-Brome
- Stéphane Demers – Conseil régional de l'environnement (CRE) de l'Estrie
- Nacim Khennache – MRC Brome-Missisquoi
- Claude Théberge – Municipalité de Sutton
- Alexandre Vincent – Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska

En ligne :

- Lizette Gilday – Association de conservation du Mont Echo (ACME)

- Simon Lajeunesse – MRC de La Haute-Yamaska
- Alicia Patry – Union des producteurs agricoles (UPA) – Montérégie
- Clément Robidoux – Corridor Appalachien
- Martine Ruel – Fondation SÉTHY
- Vicky Villeneuve – Tourisme Canton-de-l'Est

#### *Hydro-Québec :*

- Laurent Desjardins - Ingénieur projet
- Eve-Marie Jodoin – Conseillère, Affaires régionales
- Bassem Kaabia - Ingénieur projet
- Harry Milad – Ingénieur de projet
- Isabelle Thériault – Conseillère, expertise environnementale
- Raphael Thibault-Gobeil - Chargé de projets, Environnement
- Andréane Turgeon – Cheffe projet ligne

#### *Facilitation*

- Marie Rousseau – Animation (EcoProcessus)
- Isabel T. Dion – Documentation des échanges (collaboratrice d'EcoProcessus) (en ligne)

### 3 Faits saillants des discussions

Points à l'ordre du jour	Résumé des échanges
1. <b>Suivi des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hydro-Québec présente le suivi des actions notées lors de la dernière rencontre de la Table (30 janvier 2025).</li> </ul>
2. <b>Retour sur le questionnaire auprès des membres</b>	<p>Selon les résultats du questionnaire, les membres de la table qui y ont répondu sont satisfaits des informations partagées sur les projets et la démarche environnementale. Certains participants souhaiteraient toutefois s'assurer de la pertinence de leur présence en fonction des sujets abordés et mieux comprendre comment les interventions des participants sont prises en compte par Hydro-Québec dans la décision.</p> <p>Ajustements proposés par Hydro-Québec à la suite des résultats récoltés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser davantage, avant la tenue des rencontres, les sujets qui seront abordés pour que les membres jugent si leur présence est nécessaire.</li> </ul>

#### Faits saillants

Table régionale environnement et aménagement, 23 septembre 2025, 13 h à 16 h

- De façon générale, les participants sont satisfaits des rencontres en personne pour la tenue d'atelier de travail en début de projet. Les rencontres de suivi et d'information pourraient se tenir à distance, lorsque les sujets le permettent. Prendre le temps, à la fin de chaque rencontre, d'évaluer si le contenu et les échanges ont été suffisants et pertinents.

### 3. **Projet du poste Brome et sa ligne d'alimentation**

Concernant l'étude d'une nouvelle variante suivant l'emprise du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) :

- Les discussions avec le MTMD ont été entamées, mais il est difficile de dire pour le moment si cette option sera techniquement faisable. Si c'est le cas, elle deviendra une variante de tracé à analyser.

Présentation et discussion autour des optimisations proposées pour les variantes B et C :

- Concernant les craintes associées au gazoduc, Hydro-Québec connaît bien les enjeux de cohabitation des deux infrastructures et mettra en place toutes les mesures de sécurité. Hydro-Québec a eu des discussions avec l'entreprise qui possède le gazoduc et toutes les analyses requises seront faites ainsi que les mesures de mitigation à mettre en place si cela s'avère nécessaire.
- Des membres de la table soulignent que les variantes de tracés B et C seraient moins intéressantes qu'initialement si Hydro-Québec décide de ne pas suivre l'emprise du gazoduc, car cela impliquera d'ouvrir une nouvelle emprise et aura plus d'impacts sur le milieu.
- Pour certains membres de la table, l'optimisation C1 semble entraîner une plus grande fragmentation du couvert forestier et est donc une optimisation moins intéressante avec plus d'impacts.
- Une variante de tracé empruntant l'emprise du MTMD pourrait être intéressante. Les membres souhaitent qu'Hydro-Québec présente cette variante si sa faisabilité se confirme afin de pouvoir l'analyser.
- Il est difficile pour certains membres de se positionner sur les optimisations, étant donné que l'analyse présentée lors de la rencontre se concentre sur le paysage. De plus, la différence au niveau des impacts sur le paysage semble négligeable entre les optimisations présentées.
- Des membres aimeraient voir les impacts environnementaux des optimisations, autres que ceux sur le paysage, pour se faire une meilleure idée à leur sujet.
- Les préoccupations concernant les milieux naturels se situaient davantage vers l'est des variantes B et C, à proximité de l'aire d'accueil du poste.

#### Faits saillants

Table régionale environnement et aménagement, 23 septembre 2025, 13 h à 16 h

- Des membres soulignent que les outils d'analyse de visibilité et les optimisations présentées répondent aux demandes exprimées par les élus.
- Il est mentionné que l'outil d'analyse de visibilité serait utile pour les communications avec la population, bien qu'ils soient complexes à présenter.

Discussion autour de la variante A :

- Des membres auraient souhaité voir la variante A davantage analysée, car elle représente une meilleure option pour certaines municipalités.
- D'autres membres précisent qu'aucune municipalité (tant celles concernées par la variante A que par les variantes B et C) ne veut avoir les pylônes sur son territoire.
- Toutes les variantes de tracé demeurent à l'étude pour le moment, incluant la variante A. Hydro-Québec précise avoir poussé l'analyse pour les variantes B et C en raison des préoccupations soulevées concernant les quartiers résidentiels et les enjeux de paysage.

#### 4. Conclusion et prochaines étapes

- Hydro-Québec propose aux membres d'organiser une visite terrain dans les prochains mois.
- Hydro-Québec précise ne pas savoir pour l'instant combien de variantes seront présentées à la population lors des prochaines activités de consultation. Cela dépendra notamment de la faisabilité ou non d'un tracé empruntant l'emprise du MTMD.

## 4 Actions de suivis

Présenter aux membres de la Table la variante dans l'emprise du MTMD afin de pouvoir l'analyser, si sa faisabilité se confirme.

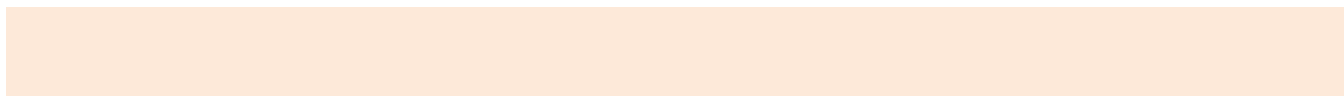
Présenter aux membres de la Table les autres critères, notamment environnementaux, pris en compte dans l'analyse des variantes et de leurs optimisations.

Hydro-Québec pourrait organiser une visite terrain dans les prochains mois avec les membres intéressés.

## 5 Pièces jointes

### Faits saillants

Table régionale environnement et aménagement, 23 septembre 2025, 13 h à 16 h



**Faits saillants**

Table régionale environnement et aménagement, 23 septembre 2025, 13 h à 16 h